

Réf: Dossier N° 016393

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOLOURGO CONSTRUCTION » en abrégé « F.C
»

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3 CAP NORD RESIDENCE
ADELE TIO, LOT 50, ILOT 5

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 26/03/2021 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE ,NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 03/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOLOURGO CONSTRUCTION » en
abrégé « F.C »

Objet : La Promotion immobilière;
La vente de tous terrains ou immeubles;
L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété; la mise en valeur,
l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis situés en CÔTE D'IVOIRE;
L'édification de toutes constructions sur ces terrains;
L'étude, la construction et la restauration de tout corps d'état, tant pour son compte que de celui de tiers de tous immeubles et complexes immobiliers, industriels et commerciaux de quelque nature que ce soit;
L'importation et la vente de matériaux de construction,
Les travaux publics; Le génie civil; la création, l'achat, la construction. la prise à bail, la location, l'installation, l'équipement et l'exploitation directe ou indirecte de tous immeubles, terrains, usines, ateliers, bureaux d'études, magasins, établissements industriels et commerciaux et L'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts et facilités de

caisses auprès de tous

établissements financiers tant en CÔTE D'IVOIRE qu'à l'étranger;

La prise à bail de tous immeubles et biens immobiliers, la mise en valeur,

l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et

l'échange de tous immeubles ;

Import-export et le commerce en général ;

Le lotissement, l'ouverture de voies, les travaux de voiries et de réseaux

divers ;

Tous placements de capitaux, sous toutes formes, y compris la souscription et

l'acquisition de toutes actions et obligation, parts sociales et en général, toutes

opérations pouvant se rattacher, directement et indirectement, à l'objet social, en

tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la

société ;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et

sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par

voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de

titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou

immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou

indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets

similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le

but poursuivi par la société, son extension ou son développement. VENTE DE TERRAINS OU IMMEUBLES

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3 CAP NORD RESIDENCE ADELE TIO, LOT 50, ILOT 5

Dirigeant(s) : M SORO LEVOLOTIEN ABEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03111 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18147/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

